

CADA DE CRÉTEIL

CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE
112-120 chemin Vert des Mèches - 94000 Créteil

Le Cada accueille, héberge et domicilie les demandeurs d'asile orientés par l'Ofi pendant la procédure d'asile. Les personnes y sont accompagnées dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales. Pour réaliser ces missions, l'équipe développe des partenariats avec les collectivités territoriales et le tissu associatif local. Enfin, le Cada prépare à l'intégration par l'emploi et le logement les usagers qui ont reçu une protection internationale.

Date d'ouverture : octobre 1991

Capacité au 31/12/2022 : 200 places

Nombre de logements gérés : 200 places (hébergement collectif sur site et 7 logements diffus) dans le parc social

PUBLIC ACCUEILLI

294 personnes accueillies en 2022

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

59 % de femmes | 41 % d'hommes

PROFIL DU PUBLIC

41 % de familles monoparentales

20 % d'isolés | 39 % de familles

18-25 ans

8 %

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Côte d'Ivoire : 44 personnes

15 %

Mali : 39 personnes

13 %

Guinée : 34 personnes

12 %

Afghanistan : 31 personnes

11 %

Ukraine : 11 personnes

4 %

ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2022

124 personnes (43 ménages) entrées | **100** personnes (39 ménages) sorties | **23** mois de séjour en moyenne

93 % d'occupation en moyenne | **40** personnes accompagnées pour l'affiliation à l'Assurance maladie

90 personnes aidées pour la procédure devant l'Ofpra

68 personnes aidées dans leurs démarches auprès de la CNDA

53 % de protections accordées (Ofpra et CNDA)

AUTONOMISATION ET INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

108 personnes BPI hébergées

13 mois de séjour moyen pour les réfugiés à compter de l'obtention d'une protection internationale

14 mois de séjour moyen pour les BPS (bénéficiaires de la protection subsidiaire) à compter de l'obtention d'une protection internationale

INSERTION PAR LE LOGEMENT

50 personnes (23 ménages) BPI sorties du dispositif

17 % sortis dans le cadre de la mobilité géographique

48 % en logement pérenne

30 % en hébergement temporaire

INSERTION PAR L'EMPLOI ET LA FORMATION

48 % en emploi à leur sortie du Cada